



Bienvenue au pays de l'Ours

[L'Ours](#) [Le Pays de l'Ours](#) [Pays de l'Ours - Adet](#) [Protéger l'Ours](#) [Documentation](#)

[Accueil](#) > [Menu Pages techniques](#) > actualité unique

[Contact](#) | [Imprimer](#) | [Envoyer](#) | [RSS](#)

Une actualité Ours : Ségolène Royal tiendrait-elle un double-discours ?

17-09-2015 - 10:27

Une délégation de la coordination Cap Ours s'est rendue le 14 sept 2015 à la Commission Européenne, accompagnée de Pascal Durand, député européen, afin de faire le point sur la conservation de l'ours dans les Pyrénées.



délégation de Cap Ours à Bruxelles le 14 sept 2015
Coordination Associative Pyrénéenne pour l'Ours
accompagnée de **Pascal Durand**, Député européen

Ségolène Royal tiendrait-elle un double-discours ?

Quelle ne fut pas la surprise de la délégation Cap Ours en visite le 14 septembre à la Commission Européenne d'apprendre que Ségolène Royal leur avait fait part de « sa volonté forte d'avancer rapidement sur le dossier Ours » !

Pourtant, **rien n'a avancé depuis la mise en demeure de la France en novembre 2012**, et pas davantage depuis l'arrivée de Ségolène Royal au Ministère de l'Ecologie. Au contraire, elle s'est empressée d'accorder un premier puis un second délai supplémentaire au Comité de Massif pour lui faire des propositions, repoussant ainsi aux calendes grecques une démarche qui accumulait déjà 2 ans de retard !

Nos associations ont ainsi démontré aux responsables de la Commission non seulement le **double-discours de la Ministre**, mais aussi le **jeu de dupes du Comité de Massif** qui dévoie les propositions d'un groupe de travail sur l'ours qu'il a lui-même créé puis boycotté (les élus, représentants des chasseurs et des agriculteurs, majoritaires, ont refusé de prendre part aux discussions).



Nous avons donc **réactivé les plaintes** déposées auprès de l'Europe pour les manquements de la France vis-à-vis de la conservation de cette espèce.

Constatant avec nous la présence de **deux populations d'ours distinctes dans les Pyrénées**, la Commission a confirmé **l'urgence de lâchers des femelles dans la population occidentale** composée de deux mâles dont l'un âgé de 18 ans.

Si rien n'est fait rapidement cette population finira de disparaître à court terme.

De même, la population d'ours des Pyrénées Centrales n'est toujours pas viable. Il ne manque certes que quelques lâchers pour y parvenir, mais ils sont indispensables pour pallier la menace de consanguinité.

L'ours brun, espèce dite « prioritaire » pour l'Europe, reste « **en danger critique d'extinction** » en France selon l'UICN.

Si la Ministre est sincère dans son intention « forte d'avancer rapidement », elle ne peut que **constater l'impasse d'avoir confié ce dossier au Comité de Massif des Pyrénées** et **reprendre la main** sur un dossier qui reste de sa responsabilité.

Pour en savoir plus : télécharger le [dossier remis à la Commission Européenne](#) le 14 septembre 2015

0 J'aime 0 Tweet 6

[Plan du site](#) | [Télécharger](#) | [Abonnement](#) | [Liens](#) | [Photos](#) | [Videos](#)

[Création ArtWhere](#) | [Gestion de contenu Neo-CMS](#) |